

Rencontre ANPB 2022

Compte rendu de l'assemblée générale du 24 Août 2022 à Caumont sur Aure, en Normandie

Début de séance à 16h00

34 Personnes présentes

Jean-Marc VACHER
Amélie LERALE
Jérôme LAFORGE
Claude JUIF
Romuald BRAMOULLE
Pascal BAUD
Florine BINET
Philippe MOUGE
Damien LEPAUMIER
Brigitte LEPAUMIER
Philippe GAZENGEL
Philippe DELAVILLE
Pierre Jean CHARUEL
Julien AMOURETTE
Olivier DESCOURS
Bruno DELAUNEY
Jérôme MARIE

Pieter RUSSCHOU
Morgan CONGE
Charlotte GOURDON
Anthony LE POULICHET
Guillaume JUIF
Ladislav DUMONTIER
Sylvain GIRARD
Bertrand LEMASSON
Jacky GRENTE
Jonathan BIHEL
Jean-François FAISANT
Raymond MARTIN
Morgan NICOU
Florent VIPREY
David BARRIERE
Antoine PERIQUET
Marie-Sophie PRETOT

Mot du Président

Jean-Marc remercie chaleureusement tous les participants de s'être déplacés. Un remerciement tout particulier à Barend et Carola pour l'organisation et leur accueil lors du Voyage aux Pays-Bas chez WOPA.

Remerciements également à JO et Gaëlle pour l'organisation de cette AG 2022.

Jean-Marc a remercié les nouveaux participants d'être présent à cette AG et d'être adhérents. Il est nécessaire que de nouvelles têtes et de nouvelles idées viennent enrichir la dynamique de notre association.

Comité technique sur les boiteries des bovins

Marie-Sophie Prétot, adhérente ANPB et secrétaire ANPB, participe à ce projet en étant intégrée à ce groupe de travail. Elle présente ce jour un diaporama sur le travail déjà réalisé et sur les prochaines missions à venir.

Ceci regroupe tous les partenaires : CFPPA de Rheu, ANPB, Institut de l'Élevage, Réseau FARAGO, France Conseil Elevage. Tous travaillent dans un groupe de travail dont le but d'avancer sur le relevé des lésions, le diagnostic et la reconnaissance des lésions sous les pieds des bovins. L'idée principale est d'harmoniser de façon nationale le relevé des lésions afin qu'il n'y ait qu'une seule façon de parler de tous les types de lésions.

Le principal sujet de discussion est celui de la "nécrose de la Pince" et que toute la lumière soit faite sur son origine, son diagnostic, les soins appropriés et le suivi après parage. Cette lésion est d'autant plus délicate à gérer qu'elle est très douloureuse pour la vache au moment de l'intervention du pareur.

Ce qu'il ressort de la collecte de toutes ses données est qu'il existe un profond manque d'harmonisation de "la lecture des lésions" sous les pieds des vaches au moment du parage. L'idée donnée est que l'ANPB pourrait potentiellement proposer des journées de "rappels" et de ré-harmonisation de la lecture des lésions, en organisant des journées tous les 2 ou 3 ans et en sectorisant pour région/demi région/plusieurs régions afin de toucher le plus de pareurs possibles. Il resterait à déterminer les formateurs de ses journées.



Pour rappel, l'institut de l'élevage propose déjà ce type de journée, mais en plein mois de décembre et au Rheu, ce qui limite le nombre de participants. Ce projet de journée

Un tel travail d'harmonisation des lésions au niveau national permettrait de faire peser un peu plus notre "savoir-faire français" sur le parage et de pouvoir confronter/comparaître nos données, à nos voisins européens et étrangers.

Formation Parage au Rheu – powerpoint

Marie Sophie PRETOT, représentante de l'équipe de formation parage du CFPPA du Rheu, présente les chiffres de la cession 2021/2022, avec 16 stagiaires, dont 8 ont validés les 3 UC, 1 stagiaires en arrêt de travail et 1 abandon.

Il est important de souligner que depuis la rentrée 2021, les partenaires accompagnent l'équipe administrative de la formation sous forme de groupe de travail. Chaque groupe cherche à améliorer tous les postes administratifs, techniques et pratiques de la formation.

Discussions autour du Départ de Marie-Sophie PRETOT en Septembre 2022

CF Courrier MSP.

Assemblée Générale

Début à 17h00

Mot Du Président

Bonjour à toutes et à tous et merci d'avoir répondu présent pour cette nouvelle assemblée générale. Merci à Jonathan et à Gaëlle pour avoir le pris le temps d'organiser cette rencontre et de nous recevoir, dans le Calvados. Merci à leurs proches pour le coup de main en coulisse pour que tout se déroule au mieux.

L'AG 2021, organisée dans le Doubs, a connu une bonne fréquentation ainsi que le voyage en Espagne en septembre 2021. Ce qui a permis de ramener bon nombre d'adhérents à l'association ; pour la première fois nous dépassons la cinquantaine, avec 54 adhérents exactement.

Pour 2022, nous sommes actuellement à 45 adhérents. Pour rappel, les cotisations sont nominatives et se compte en année civile. Nous pouvons espérer dépasser le nombre d'adhérents d'ici la fin de l'année, avec les prochains événements à venir, qui vous seront présentes par la suite.

Pour information, la rencontre nationale des Pareurs aura lieu dans la Nièvre du côté de Pouilly sur Loire, la semaine du 21 août 2023, chez Jérôme Laforge et Amélie Lérale, salariés du groupa Alysée. Nous les en remercions par avance pour l'organisation d'un tel évènement.

Bilan Moral

L'année 2021 aura vu de nombreux événements.

Il faut tout d'abord savoir que l'ANPB a pris un abonnement zoom de 100€ / an afin de mettre un terme au frais téléphoniques de chacun lors des réunions du CA. Ensuite :

12/01/21 : Conseil d'administration, réunion téléphonique (vestes, assemblée générale etc.)

05/02/21 : Réunion téléphonique avec Mme Leguen directrice CFPPA du Rheu (dysfonctionnements et pistes d'améliorations de la formation.

12/04/21 : Formation du Rheu, mise en place de la VAE (validation acquis expérience) réunion en visioconférence.

13/04/21 : Préinscription pour l'assemblée générale à Pontarlier (malgré les incertitudes covid du moment)

20/04/21 : Conseil d'administration, réunion téléphonique.

01/05/21 : Désignation de Claude Juif et David Barriere comme membre permanent au jury de la VAE (formation pédicure bovin)
03/05/21 : réunion préparatoire au comité de pilotage de la formation du Rheu (visioconférence)
24/06/21 : Comité technique élargi sur les boiteries à la Maison nationale de l'élevage (Paris)
22 au 25/08/21 : Assemblée générale à la MFR à Pontarlier chez Jean-Marc Vacher.
26/08/21 : réunion préparatoire au COPIL au Rheu (physique)
23 et 24/08/21 : rencontres internationales sur les boiteries (Maes Bes, Gérone Espagne) à l'initiative de Anka
20/09/2021 : démission de Marie-Sophie Pretot et nouvelle élection du bureau
11/10/21 : Conseil d'administration, (visioconférence).
19/10/21 : Conseil d'administration, réunion avec Gaël Gauthier, projet journée technique (bactéries et oligos sur Clermont-Ferrand à suivre...)
22/10/21 : Comité de pilotage de la formation, Maison nationale de l'élevage Paris.
15/12/21 : Conseil d'administration, (Visio) AG 2022, séjour aux Pays-Bas avec Wopa ...
22/12/21 : Réunion séjour Pays-Bas juin 2022 avec Barend Mols (WOPA)

Bilan Financier Bilan approuvé à l'unanimité.

Reconnaissance du Métier :

Le sujet de la reconnaissance de notre métier est une fois de plus abordé.

Il est expliqué à l'assemblée qu'un courrier a été envoyé au député Mr Bourgeaux afin de soumettre la question au gouvernement d'affilier tous les Pédicures Bovins au régime social de la MSA. Il s'en suit la lecture du courrier du député Mr BOURGEOUX. Il est précisé qu'après relance au secrétariat de mr Bourgeaux, nous n'avons toujours pas de réponse.

Les retours terrains des pédicures présents mettent en évidence l'exercice de personnes passées par la formation du Cfppa du Rheu, Non diplômées. Ils relatent de faits mettant à mal la santé des bovins après certaines interventions de parage. Il est évident que nous ne disposons d'aucun moyen juridique afin de faire stopper l'activité de « soi-disant pareurs ». Il est donc proposé à l'assemblée, de solliciter la RC de GROUPAMA afin de connaître les conditions de couverture juridique d'un pareur qui est non diplômé.

Afin d'aboutir à la reconnaissance du métier de Pédicure Bovin au niveau National, germe l'idée d'un courrier qui serait adressé à tous les députés et sénateurs de tous les départements et régions, afin d'obtenir un appuis politique. Pour appel, aucune démarche administrateur française ou européenne ne permet de créer une nouvelle case au registre national des métiers. Notre seul espoir est de se faire connaître et entendre auprès d'un maximum de personnels du gouvernement pour espérer un enregistrement officiel du métier de Pédicure Bovin.

L'assemblée rajoute qu'il sera important d'intégrer au projet de courrier les notions suivantes :

- Le Bien-être animal via nos interventions, qui reflètent les attentes de la société
- La baisse du nombre de réforme au sein d'un élevage dès qu'un pareur intervient
- La France est le dernier pays d'Europe à ne pas reconnaître le métier.
- Une formation diplômante, à jour de VAE et qui offre 100% d'embauche en fin de session.

Site Internet :

Afin de travailler sur une belle présentation de notre métier, la décision a été prise de créer un nouveau site internet en partenariat avec un professionnel de l'informatique. La création du site a un coût de 700 € TTC. A cela il faudra rajouter les mises à jours du site et les divers entretiens. Le site aura une toute nouvelle configuration et permettra une navigation plus fluide pour la recherche d'informations.

Présentation du nouveau site internet = nouvelle configuration.



Le but est de créer un montage tout à fait nouveau et unique pour présenter de façon claire et précise notre métier, de maintenir en ligne le règlement des pareurs, de tenir à jour les annonces de ventes de matériel et les annonces d'emplois de salarié. Le plus du site sera de proposer un répertoire national des pédicures bovins afin de répondre à la demande ; il y beaucoup de recherche de pédicure a travers internet mais très peu sont visibles.

Pour information, Google enregistre 500 recherches par jour ayant pour thème Pédicure Bovin.

COPIL :

Compte-rendu communiqué ensuite car le Comité de Pilotage de la Formation du Rheu se retrouve le Vendredi 26 aout 2022 à la Maison Nationale des Eleveurs à Paris.

Evènements à venir :

PARIS : l'institut de l'élevage propose une journée ergonomie du pareur, le jeudi 22 septembre 2022 à L'Ecole vétérinaire de maison Alfort.

COURNON : sur l'initiative de Gaël Gauthier, il propose une journée présentation et discussion des oligo-éléments et minéraux destinés aux vaches laitières. S'en suit une seconde journée promenade sur le salon du Sommet de l'élevage dont les places sont offertes par Jean-François Faisant Parage. Cette journée est fixée au lundi 3 octobre 2022.

La femme dans le parage :

A l'initiative de Amélie LERALE et Marie Sophie PRETOT, le projet est d'organiser une rencontre dont le thème principal sera la place de la femme dans le monde du parage. Cet évènement se déroulera du 15 au 17 juin 2023 dans le centre de la France.

L'idée est d'amener les femmes exerçant le métier de pédicure bovin, indépendante ou salarié, à discuter des situations qu'elles ont rencontrées pendant l'exercice de leur métier mais aussi de toutes les situations liées à la privée, telle une grossesse, et comment elles ont concilié vie privée et vie professionnelle. Les constructeurs de cage et les fournisseurs de matériaux seront conviés à cette journée afin d'échanger.

L'ANPB se porte en soutien de cet événement.

Prochaines AG

Nous remercions par avance les prochains organisateurs des AG suivantes :

2023 : Amélie Lérale et Jérôme Laforge, à Pouilly sur Loire dans la Nièvre

2024 : David Barriere dans le Finistère.

Elections

28 votants, 5 procurations

Tiers sortant : Raymond MARTIN ; Antoine PERIQUET ; Jean-François FAISANT

Démissionnaire : Marie Sophie PRETOT, en septembre 2021

Procurations :

Nom Prenom Adhérent donne	Procuration à :
Antoine JACQ	Marie Sophie PRETOT
Joel ALBENGE	Marie Sophie PRETOT
Thomas GUTFRIED	Jonathan BIHEL
Maurine CAISEY	Amelie LERAL
Jean Marc MASSON	Morgan NICOUUD

Se présentent : 1^{er} vote pour remplacer le tiers sortant

Antoine PERIQUET
Charlotte GOURDON
Guillaume JUIF
Jean-François FAISANT
Florine BINET

Résultats des Votes

Prénom NOM	Nb voix
Antoine PERIQUET	22
Charlotte GOURDON	27
Guillaume JUIF	15
Jean-François FAISANT	15
Florine BINET	19
Marie-Sophie PRETOT	1

Sont élu(e)s : Charlotte GOURDON, Antoine PERIQUET et Florine BINET

2^{ème} Vote : Marie Sophie PRETOT ayant démissionné en septembre 2021, il faut procéder à un second vote pour compléter le bureau à 9 membres.

Démissionnaire : Marie-Sophie PRETOT

Se présentent :

Jean-François FAISANT
Guillaume JUIF

Résultats des Votes :

Prénom NOM	Nb voix
Jean-François FAISANT	17
Guillaume JUIF	13
Marie-Sophie PRETOT	2
Charlotte GOURDON	1

Est élu : Jean-François FAISANT

JUIF

Les membres du Conseil D'administration de l'ANPB sont :

Morgan NICOUD	Jean-François FAISANT
Charlotte GOURDON	David BARRIERE
Florent VIPREY	Jonathan BIHEL
Antoine PERIQUET	Florine BINET
Jean-Marc VACHER	

Fin des élections à 19h00.

Merci à celles et ceux qui arrivent dans le Conseil d'administration. Et une pensée toute particulière à Raymond MARTIN qui quitte le bureau de l'ANPB après 24 années de présence. Un grand merci à toi, Raymond.

[Réunion Conseil D'administration](#)

Vote du bureau

Se présentent aux postes de membre du bureau de l'ANPB et sont élus à l'unanimité

Président	Jean-Marc VACHER
Vice-Présidente	Florine BINET
Trésorier	Jean-François FAISANT
Vice-Trésorier	Jonathan BIHEL
Secrétaire	Charlotte GOURDON
Vice-Secrétaire	David BARRIERE
	Florent VIPREY
	Antoine PERIQUET
	Morgan NICOUD

Les Missions diverses pour l'année à venir :

- Site internet : Morgan NICOUD
- Répertoire national des pareurs : Florent VIPREY
- Vestes et Polos : Florent VIPREY
- Projet Divers : Autocollants de Sécurité autour de la cage

Prochaine Réunion : Jeudi 8 septembre à 21h00.

FIN d'AG à 20h00.



Jean-Marc VACHER
Président ANPB.